

41 - Subventions aux Associations Sportives

Mme SCHOELLER, Première Adjointe, Rapporteur : Il est proposé la répartition des subventions suivantes :

1 - Programme «Manifestations sportives» et Subventions Exceptionnelles

Manifestations sportives

- AS Territoriaux Besançon Trail des Forts - 13 mai 2012	4 000 €
- Avenir Natation Besançon Meeting national Speedo / Meeting international jeunes 17 et 18 mars 2012	1 000 €
- Association de l'organisation du Tour de Franche-Comté Cycliste Accueil d'un départ d'étape le samedi 19 mai 2012	3 000 €
- ASGB Coupe de la Citadelle - 11 février 2012	250 €
- Besançon Curling Club Tournoi international - du 25 au 27 mai 2012	250 €
- Besançon Triathlon Triathlon - 20 mai 2012	1 500 €
- BMX Besançon 1 ^{ère} et 2 ^{ème} manche de Coupe de France - 24 et 25 mars 2012	3 000 €
- Club Unihockey Bisontin Championnat de France de Floorball - 21 et 22 janvier 2012	300 €
- CRSU Championnats de France universitaires de judo - 21 et 22 mars 2012 Championnats de France universitaires handball - 30 et 31 mai 2012	2 000 €
- DOJO Franc-Comtois 40 ^{ème} anniversaire	750 €
- DSA Meeting National d'athlétisme - 29 mai 2012	40 000 €
- Ligue de Franche-Comté de handball Interpôles - du 16 au 20 mai 2012	1 000 €
- Olympia Besançon Boxe Réunion - 32 ^{ème} et 16 ^{ème} de finale - 29 janvier 2012	1 000 €
- Snooker Club Bisontin Manche qualificative aux championnats de France et du Monde du 2 au 4 mars 2012	500 €
- UNSS Championnat de France de Futsal - du 9 au 11 mai 2012	750 €

Subventions exceptionnelles

- Centre Ecole Parachutisme 2 ^{ème} versement de l'aide à l'acquisition d'une voile	2 000 €
- SC Clemenceau Aide au redressement financier du club	7 500 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit **68 800 €**, sera prélevée au chapitre 65.40/6574.4822 CS 20300.

2. Programme Sport amateur

Versement du premier acompte de la subvention 2012 correspondant à la moitié du montant attribué en 2011 et versé aux clubs ayant retourné le dossier de demande de subvention 2012.

Le montant de la subvention 2012 fera l'objet d'un calcul sur la base des critères proposés par l'Office Municipal des Sports et adoptés par le Conseil Municipal et tiendra compte des effectifs (licenciés et compétiteurs) déclarés et validés au 31 mai 2012.

Le versement du 2^{ème} acompte et solde sera effectué à l'automne.

Le tableau ci-après présente le montant de ce premier acompte tenant compte des fusions ou créations de nouveaux clubs :

- PSB Tennis et BRC Tennis vers Besançon Tennis Club
- Transfert de la section Handisport du Centre Omnisports Pierre Croppet vers ASCC Bregille

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2011	1 ^{er} acompte CM 24/03/2012
ADORR	Course d'Orientation	64	0
AERO CLUB DE BESANCON LA VEZE	Aéronautisme	224	112
AERO CLUB DU DOUBS	Aéronautisme	70	0
AIGLON SPORTS	Gymnastique FSCF	2 532	1 266
ALLIANCE GLISSE DE FRANCHE-COMTE	Roller Skate	648	324
AMICALE CLUB BOULISTE	Boule Lyonnaise	513	257
AMICALE CYCLISTE BISONTINE	Cyclisme	2 950	1 475
AMICALE MOTOCYCLISTE DU DOUBS	Motocyclisme	212	106
ANB	Natation	11 839	5 920
AQUA SPORT	Plongée	288	144
ARC CLUB	Tir à l'Arc	699	350
ARCHERS DU CSAMB (Les)	Tir à l'Arc	651	Non retour
ASA SEQUANIE	Sport Automobile	556	278
ASEB	Roller Skate	1 479	740
ASEP	Escalade	98	0

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2011	1 ^{er} acompte CM 24/03/2012
ASEP	Judo	230	115
ASGB	Patinage Artistique	3 002	1 501
ASPTT	Omnisports	11 368	5 684
<i>ASPTT</i>	<i>Athlétisme</i>	1 605	
<i>ASPTT</i>	<i>Badminton</i>	2 579	
<i>ASPTT</i>	<i>Cyclisme - VTT</i>	185	
<i>ASPTT</i>	<i>Cyclotourisme</i>	52	
<i>ASPTT</i>	<i>Escalade</i>	76	
<i>ASPTT</i>	<i>Football</i>	6 616	
<i>ASPTT</i>	<i>Ski</i>	255	
ASQP	Football	4 528	2 264
ATSCAB	Bowling	550	275
BAD IN TOWN	Badminton	0	Non retour
BALISE 25	Course d'Orientation	2 314	1 157
BASE BALL CLUB	Base Ball	527	Non retour
BESANCON ASSOCIATION PATINAGE ARTISTIQ.	Patinage artistique	1 210	605
BESANÇON BASKET CLUB	Basket	10 668	5 334
BESANÇON BISONS	Football américain	5 926	2 963
BESANÇON BOXE ANGLAISE	Boxe Anglaise	2 034	1 017
BESANÇON CURLING CLUB	Curling	797	399
BESANÇON CYCLOS RANDONNEURS	Cyclotourisme	245	123
BESANCON DOUBS HOCKEY CLUB	Hockey	6 106	3 053
BESANÇON ESPERANCE	Football	845	423
BESANÇON GYMNASTIQUE RYTHM.	Gymnastique rythmique	5 840	2 920
BESANÇON RACING CLUB	Omnisports	16 477	6 546
<i>BESANÇON RACING CLUB</i>	<i>Basket</i>	9 099	
<i>BESANÇON RACING CLUB</i>	<i>Cyclisme</i>	749	
<i>BESANÇON RACING CLUB</i>	<i>Escrime</i>	2 629	
<i>BESANÇON RACING CLUB</i>	<i>Tennis (devient BTC)</i>	3 386	
<i>BESANÇON RACING CLUB</i>	<i>Tennis de Table</i>	614	
<i>BESANÇON RACING CLUB</i>	<i>Tennis (devient Besançon Tennis Club)</i>	3 386	

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2011	1 ^{er} acompte CM 24/03/2012
BESANÇON RING ATHLETIC	Boxe	771	386
BESANÇON TENNIS CLUB	Tennis		2 841
BESANÇON TRIATHLON	Triathlon	3 930	1 965
BESANÇON VOL LIBRE	Parapente	98	0
BMX BESANÇON	Cyclisme BMX	2 547	1 274
BOUSBOTTE (La)	Omnisports	5 327	2 664
<i>BOUSBOTTE (La)</i>	<i>Gymnastique FSCF</i>	5 165	
<i>BOUSBOTTE (La)</i>	<i>Randonnée pédestre</i>	18	
<i>BOUSBOTTE (La)</i>	<i>Tennis de Table</i>	144	
BREGILLE (ASCC)	Handisport	1 435	843
BUC Escrime	Escrime	2 850	1 425
BUC Plongée	Plongée	503	252
BUC Tennis	Tennis	1 007	504
BUDO CLUB	Judo	175	88
BVB	Volley	3 866	1 933
CENTRE ECOLE PARACHUTISME	Parachutisme	1 641	821
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Omnisports	1 387	568
<i>CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET</i>	<i>Equitation</i>	1 001	
<i>CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET</i>	<i>Handisport</i>	251	
<i>CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET</i>	<i>Sports adaptés</i>	135	
CITADELLE (La)	Gymnastique FSCF	3 551	1 776
CLEMENCEAU SPORTING CLUB	Football	13 394	6 697
CLUB AERONAUTIQUE COMTOIS	Aéronautisme	55	0
CLUB ALPIN FRANÇAIS	Montagne randonnée	1 757	879
CLUB UNIHOCKEY BESANÇON	Floorball	1 021	511
CPB	Lutte	6 925	3 463
DARDANIA	Football	76	0
DECOCHE BISONTINE	Tir à l'Arc	809	405
DOJO FRANC-COMTOIS	Omnisports	5 592	2 796
<i>DOJO FRANC-COMTOIS</i>	<i>Aïkido</i>	298	
<i>DOJO FRANC-COMTOIS</i>	<i>Judo</i>	4 688	

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2011	1 ^{er} acompte CM 24/03/2012
<i>DOJO FRANC-COMTOIS</i>	<i>Karaté</i>	606	
DOUBS SUD ATHLE	Athlétisme	7 776	3 888
DYNAMIQUE BISONTINE	Gymnastique rythmique	2 941	1 471
EMTM	Tennis de table	1 160	Non retour
ENTRE-TEMPS	Escalade	2 759	1 380
ETOILE SPORTIVE St-FERJEUX	Omnisports	3 557	1 779
<i>ETOILE SPORTIVE St-FERJEUX</i>	<i>Cyclisme</i>	937	
<i>ETOILE SPORTIVE St-FERJEUX</i>	<i>Tennis</i>	1 954	
<i>ETOILE SPORTIVE St-FERJEUX</i>	<i>Tennis de table</i>	666	
ETRIER BISONTIN	Equitation	1 161	581
FANNY CLUB COMTOIS	Pétanque	107	0
FOOT ET LOISIRS CLAIRS-SOLEILS	Football	2 166	1 083
FRANCAISE (La)	Haltérophilie	3 441	1 721
FRANCHE-COMTE JUDO	Judo	4 051	2 026
GOLF CLUB BESANÇON	Golf	2 197	1 099
IKS	Karaté	2 395	1 198
INDEPENDANTE COMTOISE	Gymnastique	4 114	2 057
JEUNES DES 408	Football	806	Non retour
JEUNES TURCS BESANÇON	Football	2 186	1 093
JEUNESSE DE PALENTE	Gymnastique FSCF	1 642	821
KARATE SPORT 25	Karaté	158	Non retour
KOOKABURRA BOOMERANG	Boomerang	522	261
LA MEDUSE	Plongée	436	218
MONTRAPON (ASC)	Football	3 431	1 716
OLYMPIA BESANÇON BOXE	Boxe	64	0
OLYMPIQUE BISONTIN	Rugby	13 143	6 572
ORCHAMPS PALENTE AS	Football	2 538	1 269
ORIENTATION TEAM BESANÇON	Course d'Orientation	1 332	666
PALENTE ORCHAMPS HB	Handball	9 465	4 733
PASSION SYNCHRO BESANÇON	Natation	373	0
PETANQUE DE BATTANT	Pétanque	89	0

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Subvention 2011	1 ^{er} acompte CM 24/03/2012
PETANQUE FRANC-COMTOISE	Pétanque	482	241
PHIL FLY	Parapente	39	0
PKA	Karaté	611	Non retour
PLANOISE SAINT-FERJEUX	Football	8 400	4 200
PRES DE VAUX (US)	Football	5 198	2 599
PSB	Aïkibudo	129	0
PSB	Football	9 909	4 955
PSB	Handball	1 524	762
PSB	Tennis (devient BTC)	2 295	0
PSB	Tennis de table	2 091	1 046
PSB Judo	Judo	2 415	1 208
PSB	Tennis (devient Besançon Tennis Club)	2 295	
RETRAITE SPORTIVE DU GRAND BESANÇON	Multisports	562	281
RING OLYMPIQUE BISONTIN	Boxe Anglaise	299	150
ROLLER HOCKEY	Roller Hockey	2 586	1 293
SAINT-CLAUDE (La)	Gymnastique	7 331	3 666
SATELLITE	Boxe française	688	Non retour
SAUVEGARDE KARATE CLUB	Karaté	2 232	1 116
SHOTOKAN (Le)	Karaté	443	0
SNB	Omnisports	3 277	1 639
	<i>SNB Aviron</i>	490	
	<i>SNB Canoë Kayak</i>	2 787	
SNOOKER CLUB	Billard	135	0
SOCIETE DE TIR DE BESANÇON	Tir	1 699	850
SOLEIL BRILLE POUR TOUT LE MONDE	Handisport	1 985	993
TAEKWONDO STK	Taekwondo	46	0
TENNIS DU GRAND BESANÇON	Tennis	3 193	1 597
VELOTTE (ASC)	Football	5 871	2 936
VOLANT BISONTIN	Badminton	1 842	921
TOTAL cotisations		293 499	143 527

Forfaits		Rappel 2011	Subvention 2012
CRSU	Scolaire et universitaire	4 000	4 000
UNSS	Scolaire et universitaire	4 000	4 000
USEP	Scolaire et universitaire	5 000	5 000
OMS	Multisports	1 500	1 500
Total forfaits		14 500	14 500

En cas d'accord, la dépense totale, soit 158 027 €, sera prélevée au chapitre 65.40/6574.4823 CS 20300.

3. Programme « Animations sportives »

3.1 - Soutien aux structures engagées dans des actions d'animation

- Comité Régional Handisports Convention annuelle 2012	4 000 €
- Participation à Vital'Hiver Février :	
Besançon Volley Ball	325 €
Olympique de Besançon	650 €
La Saint-Claude	200 €
ESBM	400 €
- SIROCCO Participation à la soirée FISE Expérience 2011	280 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit **5 855 €**, sera prélevée au chapitre 65.40/6574.4825 CS 20300.

3.2 - Programme Sport et cohésion sociale

- Fonds d'aide aux clubs de quartier

Structures	Rappel 2011	Subvention 2012
AS Montrapon Foot	1 200 €	1 200 €
AS Palente Orchamps Hand Ball	1 500 €	1 500 €
AS Orchamps Palente Football	1 600 €	1 600 €
ASC Planoise Saint-Ferjeux Foot	1 600 €	1 600 €
IKS Karaté	1 000 €	1 000 €
Sauvegarde Karaté Club	1 000 €	1 000 €
Foot et Loisirs Clairs-Soleils	1 000 €	1 300 €
Besançon Boxe Anglaise	500 €	500 €
Planoise Karaté Académie	1 000 €	1 000 €

Structures	Rappel 2011	Subvention 2012
PSB Judo	1 000 €	1 000 €
Satellite (boxe française et foot)	500 €	500 €
SC Clemenceau	1 200 €	1 200 €
Olof Palme foot Orchamps	500 €	800 €
ASQP	0	1 000 €
TOTAL	13 600 €	15 200 €

- «Place au Sport» : actions d'éducation et d'insertion par le sport : aides aux projets spécifiques portés par les clubs sportifs

Structures	Action	Rappel 2011	Subvention 2012
Association Jeunesse & Découverte	Jeu du respect & de la citoyenneté	0 €	800 €
ASPOHB	Sandball	0 €	500 €
ASQP	Place aux filles	1 000 €	0 €
BRC foot	Place au Foot	1 000 €	1 000 €
PSB Football	Urban foot	1 000 €	1 000 €
CPB Lutte	«Je lutte pour mon quartier»	1 750 €	1 500 €
Comité régional EPMM	Interventions Planoise et Grette	1 000 €	0 €
ESBF	Fémin'Cité	0 €	500 €
Profession Sport 25	Maman Détente - Défilles sportives	1 800 €	1 000 €
Vesontio Sport	Ecole bisontine handball Projet commun ESBF, ESBM et ASPOHB	500 €	500 €
Ligue de FC Tennis	Tennis dans les quartiers	2 000 €	2 000 €
MJC Clairs-Soleils	Sun Challenge	500 €	En attente de décision
Besac'RC	Street Tour	3 000 €	0 €
ASEP	Street Tour	0	5 000 €
Groupement d'employeurs Profession Sport 25	Structuration des clubs de foot de quartier	6 000 €	5 800 €
SNB Aviron	«L'aviron dans les quartiers»	750 €	750 €
SC Clemenceau	Animation pied d'immeuble cité Grette	1 000 €	1 000 €
TOTAL		21 300 €	21 350 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit **36 550 €**, sera prélevée au chapitre 65.40/6574.4825 CS 20300 qu'il conviendra d'abonder par les déplacements de crédits suivants :

- **17 025 €** en provenance des crédits de la Mission Contrat Urbain de Cohésion Sociale chapitre 65.824/6574 CS 47003.

- **2 500 €** en provenance des crédits de la Direction Vie des Quartiers Mission Coordination Jeunesse chapitre 65.422/6574 CS 47041.

4. Programme «Gestion des équipements sportifs»

Attribution de subventions à des clubs qui utilisent leurs propres locaux ou assument des charges particulières d'équipements :

Clubs	Locaux	Rappel 2011	Subvention 2012
Besançon Tennis Club	Bâtiments et tennis Trépillot	14 000 €	14 000 €
Centre Omnisports Pierre Croppet	Locaux route de Gray	24 500 €	24 500 €
Dojo Franc-Comtois	Dojo rue des Chalets	1 200 €	2 000 €
La Saint-Claude	Salle gymnastique St-Claude	1 200 €	1 200 €
Satellite	Salle boxe rue de Cologne	300 €	300 €
SNB	Piscine et locaux Port joint	21 500 €	21 500 €
US Prés de Vaux	Prise en charge traçage	300 €	300 €
AS Velotte	Entretien vestiaires et traçage	2 000 €	2 000 €
Entretemps	Local rue Einstein	6 000 €	6 000 €
		71 000 €	71 800 €

En cas d'accord, la dépense totale de **71 800 €** sera prélevée au chapitre 65.40/6574.4826 CS 20300.

5 - Programme «Sport de Haut Niveau»

5.1 - Participation compétitions Nationales - Contrats de Développement Sportif

Le Conseil Municipal du 7 juillet 2011 a décidé le montant des subventions 2011-2012 aux clubs de sports collectifs évoluant en championnat National et faisant l'objet d'un Contrat de Développement Sportif avec la Ville. Le premier acompte a été versé à l'issue de ce Conseil et il est proposé de décider du versement du solde.

CONTRATS DE DEVELOPPEMENT SPORTIF		Montant	Acompte	2 ^{ème}
Participation d'équipes seniors à des Compétitions Nationales		2011/2012	juillet 2011	versement
				saison
AS PALENTE ORCHAMPS HANDBALL	<i>Féminines en N2</i>	30 000	15 000	15 000
BESANÇON BASKET CLUB	<i>Masculins N3 et féminines N3</i>	35 000	17 500	17 500
OLYMPIQUE BISONTIN	<i>Fédérale 3</i>	60 000	30 000	30 000
BESANÇON DOUBS HOCKEY CLUB	<i>D3</i>	5 000	2 500	2 500
BESANÇON VOLLEY BALL	<i>Masculins N3 et féminines N3</i>	20 000	10 000	10 000
ROLLER HOCKEY BISONTIN	<i>Equipes en N2 et N3</i>	5 000	2 500	2 500
ASC Salins de Bregille	<i>Torball + Basket fauteuil handisport</i>	5 000	2 500	2 500
TOTAL		160 000	80 000	80 000

5.2 - Contrat de Développement Sportif avec l'ESBF

En juin 2011, l'ESBF terminait la saison 2010/2011 dernier du classement de D1.

Les hypothèses budgétaires travaillées prioritairement par le club reposaient alors sur une descente en D2.

Grâce à une situation financière apurée, l'ESBF a obtenu début juillet sa qualification en LNF et a pu disputer le championnat de D1. En cours de saison, l'ESBF a dû faire face à trois absences de joueuses : un départ définitif, une blessure, et la participation de Nabila TIZI à la Coupe d'Afrique des Nations. Ces indisponibilités sportives ont dû être compensées par le recrutement d'une nouvelle joueuse à l'inter-saison, aléas non budgété évidemment dans le prévisionnel élaboré en mai 2011.

Aussi est-il proposé de revaloriser pour la saison 2011/2012 le montant du Contrat de Développement Sportif de l'ESBF de 30 K€ pour porter l'aide annuelle de la Ville à 380 K€.

5.3 - Sport de haut niveau individuel

Deuxième versement de la saison 2011/2012 calculé sur la base des performances et résultats des athlètes au cours de l'année civile 2011 en application des principes et de la grille de barème adoptés par le Conseil Municipal de juillet 2005.

CLUB	Discipline	Versement 2010/2011 Référence performances Rappel	Versement 2011/2012 Référence performances
Amicale Cycliste Bisontine	Cyclisme	17 675	11 950
Amicale Motocycliste	Motocyclisme	900	0
Avenir Natation Besançon	Natation	10 475	10 375
ASA Séquanie	Sport automobile	0	1 250
Association Sports de Glace	Danse sur glace	800	900
Balise 25	Course d'orientation	3 538	1 200
Besançon BMX	BMX	4 675	1 200
Besançon Ring Athlétic	Boxe	4 300	2 750
Besançon Curling	Curling	12 700	13 350
BUC Escrime	Escrime	3 800	2 700
BRC Escrime	Escrime	1 000	0
Club Pugilistique Bisontin CPB	Lutte	37 775	42 150
Centre Ecole Parachutisme	Voile contact	5 863	6 881
Décoche Bisontine	Tir à l'arc	0	800
Doubs Sud Athlétisme	Athlétisme	13 400	13 100
Franche-Comté Judo	Judo	26 425	20 650
IKS	Karaté	0	200
La Française	Haltérophilie	10 838	17 900
La Saint-Claude	Gymnastique	3 675	400
Orientation Team Besançon	Orientation	10 575	9 463
Planoise Karaté Académy	Karaté	1 000	200
PSB Tennis de table	Tennis de table	400	900
Sauvegarde Karaté Club	Karaté	1 750	1 500
Sport Nautique Bisontin	Canoë-kayak	6 163	800
Tennis Grand Besançon	Tennis	0	800
TOTAL		177 727	161 419

5.4- Ambassadeurs sportifs de la Ville de Besançon

Le Conseil Municipal du 30 septembre 2010 a adopté le principe du programme «sportifs ambassadeurs» et la mise en œuvre d'un partenariat avec des sportifs de haut niveau bisontins engagés dans des démarches ambitieuses et visant notamment la participation aux Jeux Olympiques de Londres 2012.

Des contrats ont été signés fin 2010 pour l'attribution de bourses aux sportifs suivants : Reina-Flor OKORI, Morgan KNEISKY, Linda MARGUET, Didier PAIS, Khédafi DJELKHIR, David MATAM MATAM. En mars 2011, deux nouveaux contrats ont été conclus avec Simon DUCHENE et Vincent PHILIPPE. En décembre 2011, Bernardin Kingue MATAM a rejoint le dispositif et a déjà perçu le premier acompte de l'année 2012 (versement en décembre 2011).

Il est proposé de verser aux huit premiers ambassadeurs de la Ville le premier acompte d'un montant de 3 000 € pour l'année 2012. Le deuxième versement, d'un montant de 2 000 €, sera attribué aux neuf ambassadeurs à l'automne 2012 en fonction du bilan présenté par les athlètes.

• Reina-Flor OKORI	3 000 €
• Morgan KNEISKY	3 000 €
• Linda MARGUET	3 000 €
• Didier PAIS	3 000 €
• Khedafi DJELKHIR	3 000 €
• David MATAM MATAM	3 000 €
• Simon DUCHENE	3 000 €
• Vincent PHILIPPE	<u>3 000 €</u>
TOTAL	24 000 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit **295 419 €**, sera prélevée au chapitre 65.40/6574.4824 CS 20300.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- attribuer les subventions et acomptes de subventions indiqués ci-dessus
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention avec le Comité Régional Handisport
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants aux Contrats de Développement Sportif individuels et collectifs
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention avec DOUBS SUD ATHLETISME.

«M. Michel OMOURI : J'approuve l'aide de la Ville au Fonds d'aide aux clubs de football de quartier mais ne pas mettre un plan de formation pour les bénévoles, comme je l'avais proposé l'année dernière, est une erreur. Aujourd'hui il y a des dirigeants de bonne volonté mais par manque de formation, d'encadrement, ils se retrouvent débordés à cause d'une minorité de joueurs qui nuisent fortement à l'image des clubs de nos quartiers, comme l'avait souligné Patrick BONTEMPS en début d'année dans les colonnes de l'Est Républicain. Cet article de presse laissait entendre que les subventions seraient attribuées seulement aux associations qui respectent la discipline et le fairplay, est-ce que vous allez vous engager à le faire ?

Deuxième remarque. Vous souhaitez attribuer une bourse de 3 000 € aux sportifs de haut niveau. Ces ambassadeurs sportifs de la Ville perçoivent un même montant. Quand les sportifs de haut niveau tels que Khedafi DJELKHIR s'engagent bénévolement depuis longtemps dans les petits quartiers, enfin dans les clubs de quartiers alors nous devrions modifier les critères afin que l'on prenne en compte l'investissement personnel de ce sportif de haut niveau et pas uniquement sur la performance sportive, je vous remercie.

M. Patrick BONTEMPS : Je crois que nous travaillons avec l'ensemble des clubs et en particulier avec les clubs de foot on sait que sur les terrains on peut avoir des phénomènes de violence mais on n'a jamais conditionné nos subventions à une notion de fairplay. Il existe des structures qui le font très bien et dont c'est le rôle, c'est le District, c'est la Ligue de foot de Franche-Comté, je crois qu'il ne faut pas mélanger les rôles. En revanche nous avons le devoir quand nous travaillons avec ces clubs de leur expliquer qu'ils doivent aussi mettre en place des choses en interne et les aider à faire ce travail et en ce sens nous avons mis en place un dispositif avec 4 clubs de quartiers ou à travers l'école de foot que l'on a mise en place avec des éducateurs, la mission de ces éducateurs étant d'essayer aussi, à travers le club, de former des bénévoles et d'amener des parents à se responsabiliser et à intervenir dans le club pour aider à son développement, donc on est bien dans ce rôle-là et c'est à cela que je voulais faire allusion à l'époque.

Maintenant concernant Khedafi DJELKHIR, les subventions destinées aux ambassadeurs de la Ville sont au prorata du moment où ils sont intervenus en fonction de la durée, la somme globale qui est proposée c'est 5 000 € par an pour tous les ambassadeurs sans distinction. La question de Khedafi DJELKHIR est beaucoup plus importante. La question c'est aujourd'hui, comment faire en sorte que Khedafi puisse valoriser sa médaille de vice-champion olympique et lui permettre d'amorcer une carrière professionnelle pour atteindre ses objectifs et c'est à cela, une reconnaissance de la Ville de Besançon, que nous nous étions engagés et Khedafi pourra combattre le 8 juin prochain à Besançon avec une participation de la Ville pour au total 20 000 € qui lui permettra avec en plus de la communication et la mise à disposition du Palais des Sports d'avoir ce combat qu'il attend depuis longtemps devant son public à Besançon, un deuxième sera programmé pour la fin de cette année. Je crois que c'est cela l'objectif avec Khedafi DJELKHIR qui effectivement est un garçon remarquable à la fois dans sa vision du sport d'une manière générale et dans le rôle qu'il entend jouer dans les quartiers, auprès des gamins et l'exemple qu'il entend montrer. C'est en ce sens-là que nous avons programmé avec Khedafi dès sa médaille aux JO de Pékin de l'aider et c'est cela qui est concrétisé aujourd'hui. Reconnaissons que ce n'est pas facile pour ce boxeur qui a une catégorie de poids difficile, qui a essayé de tous les côtés de trouver les possibilités d'organiser des combats, la Ville n'a pas la vocation à organiser des combats de boxe mais elle a le devoir d'aider un gamin de ces quartiers qui est exemplaire dans la conduite de son sport et dans ce qu'il fait avec la Ville de Besançon.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Merci Monsieur BONTEMPS, M. OMOURI a une deuxième et dernière intervention sur ce sujet, allez-y Monsieur OMOURI !

M. Michel OMOURI : Je reviens d'abord sur le plan de formation, je le dis parce que j'ai étudié le dossier ; il y a, de mémoire, Profession Sport qui met à disposition deux animateurs pour l'aide aux clubs, des 4 clubs de football de Besançon, enfin des petits clubs de quartiers. Simplement moi je réitère ce que je dis, quand le District du football organise des formations d'encadrement en fin d'année, les organisateurs se plaignent tous qu'il y a très peu aujourd'hui de bénévoles de ces clubs qui participent à une formation d'encadrement. Maintenant ce cas DJELKHIR, je suis fortement content que ce sportif soit enfin reconnu mais ce qui est navrant, c'est que ce jeune homme qui se donne énormément dans la vie bisontine, est obligé de, je dirais taper du poing sur la table pour se faire entendre et reconnaître et à partir de ce moment-là quand vous avez vu que ce sportif de haut niveau était prêt à partir de Besançon vous vous êtes dits «ah on a fait une erreur donc il va peut-être falloir l'aider» donc Monsieur l'Adjoint aux Sports, c'est pour cela que je demande à ce que cette bourse soit augmentée pour ce sportif de haut niveau, excusez-moi mais la différence entre Vincent PHILIPPE qui perçoit le même montant que M. DJELKHIR qui donne du temps pour ces gamins de quartier, on doit prendre cela en compte. Je vous remercie.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Je rappelle que M. DJELKHIR est un de nos salariés depuis quelque temps. Je ne partage pas tout à fait votre position mais M. BONTEMPS va répondre s'il le souhaite.

M. Patrick BONTEMPS : Je crois que les accords avec Khedafi ne datent pas d'aujourd'hui et je dirais heureusement que Khedafi n'a tapé que du poing sur la table mais pour autant il ne l'a même pas fait et je crois qu'il a quelques difficultés effectivement à se faire reconnaître. Mais la Ville de Besançon, avant qu'il ne soit vice-champion olympique, était à ses côtés, elle l'a aidé quand il était boxeur amateur à construire sa carrière de champion de France. Il a combattu à Besançon à plusieurs reprises. Quand il a été vice-champion il est venu trouver la Ville de Besançon, il a été recruté sur ses qualités d'éducateur sportif parce que c'est cela aussi Khedafi DJELKHIR, c'est aussi quelqu'un qui a une formation et qui a des diplômes. Il a été embauché à la Ville de Besançon comme animateur pour lui permettre à la fois de boxer et de travailler, c'est ce qu'il a fait c'est-à-dire que c'était loin d'être un emploi fictif. Il a fait le choix aujourd'hui de mener sa carrière professionnelle tout seul et nous avons continué à l'aider, peut-être à un certain moment n'a-t-il pas compris exactement quel était l'engagement de la Ville, en tout cas la Ville a toujours été présente à ses côtés avant même qu'il ne soit vice-champion olympique et encore plus après bien entendu.

«Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Merci, je crois que nous pouvons mettre ce rapport au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. GHEZALI et M. BONTEMPS n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 23 mars 2013.